

FRFP14

Contrôle interne budgétaire (CIB) et contrôle interne comptable (CIC) : outils de la nouvelle gestion budgétaire (NGB)



LIEU
Paris



DURÉE
2 semaines



DATES
du 05/08/2024
au 16/08/2024



PRIX
Option 1 : 4 900 €
Option 2 : 6 160 €

OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les enjeux et les caractéristiques du contrôle interne dans le secteur public ;
- Comprendre les similitudes et les différences entre contrôle budgétaire, contrôle comptable contrôle interne budgétaire (CIB) et contrôle interne comptable (CIC) ;
- Comprendre et maîtriser l'importance du CIB et du CIC dans les ministères sectoriels ;
- Comprendre et maîtriser la démarche de mise en place du CIB et le CIC dans les ministères sectoriels ;
- Adapter le contrôle budgétaire et le contrôle comptable dans le cadre de la gestion budgétaire orientée vers la performance.

THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1^{er} MODULE

CONTROLE INTERNE ET AUDIT
INTERNE DANS LE SECTEUR
PUBLIC : CONSIDERATIONS
GENERALES

2^e MODULE

CONTROLE INTERNE
BUDGETAIRE (CIB) ET CONTROLE
INTERNE COMPTABLE (CIC) :
DEFINITION ET OBJECTIFS

3^e MODULE

GOUVERNANCE ET ACTEURS DU
CIB ET DU CIC

4^e MODULE

CIB ET CONTROLE
BUDGETAIRE ORIENTE
VERS LES RISQUES

5^e MODULE

IDENTIFICATION ET PREVENTION
DES RISQUES BUDGETAIRES

6^e MODULE

DEMARCHE DE MISE EN PLACE
DU CIB ET DU CIC DANS LES
MINISTERES

POUR QUI ?

Cadres des ministères des finances et du budget, DAF et directeurs des études et de planification des ministères sectoriels et des établissements publics, contrôleurs financiers, contrôleurs internes, contrôleurs de gestion, conseillers en finances publiques.

JE M'INSCRIS EN LIGNE À CE SÉMINAIRE